**Termes de référence**

**Recrutement d’un prestataire pour le développement de TDRs dans le cadre de la mission de digitalisation des cartes de handicap - projet IDMEJ**

**Date limite de soumission des candidatures : 22/02/2023**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectif:** | Prestation de service pour la digitalisation des cartes handicap – Projet IDMEJ |
| **Type de contrat :** | **Prestation de service/ Consultation**  Les présents TDRs s’adressent aux prestataires de services présentant des compétences confirmées dans le domaine des systèmes d’information ayant opéré des missions de schéma directeur et d’assistance technique et ce, durant les 5 dernières années. |
| **Programme :** | MAGHREB |
| **Lieu de travail:** | Tunis |
| **Type de consultation:** | National |
| **Durée de l’appui:** | 10 mois |
| **Date limite de soumission des candidatures :** | 22/02/2023 à 23h59 |

**CONTEXTE GENERAL**

1. **Handicap International / Humanité et Inclusion**

Humanité et Inclusion (HI) est le nouveau nom de Handicap International. C’est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d’exclusion, de conflits et de catastrophes, œuvrant notamment aux côtés des personnes handicapées pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux

Interventions de Humanité et Inclusion au Maghreb

HI est présente dans la Région du Maghreb depuis 1993. A travers une dynamique régionale, HI vise à répondre aux défis de développement de sa population cible dans chaque pays d’intervention mais aussi à renforcer les échanges d’expériences et les synergies entre les acteurs des différents pays, qu’il s’agisse des organisations de la société civile, des structures professionnelles, des acteurs publics et parapublics.

Présentation de la mission HI Tunisie

Historique de l’intervention d’Humanité et Inclusion en Tunisie

* HI intervient en Tunisie depuis 1992, ponctuellement dans un premier temps, puis en permanence depuis 1997, dans le cadre d'un accord de coopération signé avec le ministère des Affaires sociales.
* En 2006, HI a officiellement été autorisé à s'installer en Tunisie et à ouvrir un bureau de représentation.

Projets en Tunisie

En Tunisie, les actions de l’association ont comme objectif de renforcer la couverture des besoins de protection, de santé et réadaptation et d’inclusion sociale pour un public vulnérable élargi (Personnes en situation de handicap, Femmes victimes de violences, et Migrants),

L’association mène actuellement en Tunisie quatre projets de développement à savoir :

* **Projet « Pépinière Urbaine »** : Mené dans le cadre du programme PROVILLE en partenariat avec le laboratoire de l’économie sociale et solidaire – Lab’ess et le bureau d’étude Kandeel. Le projet est financé par l’Agence Française de Développement – AFD. Le projet vise à faire émerger dans les quartiers ciblés par les programmes de réhabilitation des quartiers précaires en Tunisie des projets complémentaires, en amont ou en aval des interventions, via des initiatives et micro-projets portés par les habitants. Le projet se déroule actuellement sur le Grand Tunis et le gouvernorat de Gabes.
* **Projet « Autisme »** : Pour une meilleure prise en charge et inclusion des enfants autistes en Tunisie. Ce projet est mené en partenariat avec le ministère des Affaires Sociales, le projet vise l’inclusion sociale et l’amélioration de la qualité de prise en charge enfants ayant des troubles de spectre autistique (TSA). Le projet est financé par la Direction de la Coopération Internationale de Monaco.
* **Projet « Emploi et Handicap »** : Ce projet régional exécuté dans 4 pays (Sénégal Benin, Maroc, Tunisie) fait suite à 3 années de travail sur la problématique d’accès à l’emploi décent pour les personnes handicapées. Les services de l’emploi ont adapté leurs pratiques pour mieux les accompagner, mais l’enjeu sera de pérenniser et mettre à l’échelle ces pratiques en incitant un portage multi-acteurs. HI accompagnera, en collaboration avec ses partenaires nationaux, les personnes handicapées pour accéder à un emploi grâce à un accompagnement technique. Un fort plaidoyer permettra de rendre le dispositif public existant d'accès à l’emploi plus ouvert aux personnes handicapées. Le projet est financé par l’Agence Française de Développement.
* **Projet « IDMEJ »** : L'objectif de IDMEJ est de permettre aux femmes victimes de violence ainsi qu’aux personnes en situation de handicap en Tunisie d’accéder à leurs droits, à travers un engagement multi-acteurs favorisant un changement d'attitude et de comportement d’une part, et la promotion de réformes sociales et institutionnelles permettant un meilleur accès aux services au profit de ces deux catégories de population d’autre part. Le projet est mis en œuvre par Handicap International (HI) Tunisie et l’association Tunisian Association For Management And Social Stability (TAMSS). Le projet IDMEJ est financé par le Département d’Etat américain, le Bureau des Affaires du Proche-Orient et l’Ambassade des Etats-Unis en Tunisie.

**CONTEXTE DE LA MISSION**

Dans le cadre de l’objectif 2 du projet IDMEJ, Handicap International, en partenariat avec le ministère des affaires sociales, envisage à créer un nouveau logiciel d’enregistrement, d’identification et de suivi efficace et inclusif des personnes handicapées et la délivrance des cartes de handicap à codes QR. Pour mener à bien cette mission Handicap International procède au recrutement d’un prestataire (expert technique) pour une mission de de d’élaboration des termes de référence pour la création d’une plateforme d’enregistrement, d’identification et de suivi efficace et inclusif des personnes handicapées enregistré au ministère des affaires sociales, et la délivrance des cartes de handicap. Le prestataire aura aussi la responsabilité d’accompagnement et de suivi du processus de déploiement de cette nouvelle plateforme jusqu’à la délivrance des nouvelles cartes.

Les présents termes de références définissent les conditions et profil demandé.

**OBJECTIF.S DE LA MISSION**

Dans le cadre de l’activité 2 du projet IDMEJ “améliorer l’accès des personnes handicapées aux systèmes de protection sociale grâce au déploiement de système d’identification, d’enregistrement et de suivi efficace et inclusif, conformes aux normes internationales », les présents termes de références ont pour objet le recrutement d’un consortium de consultants (entreprise, bureau ou cabinet d’étude) pour l’accompagnement, l’assistance technique et le conseil du Ministère des Affaires Sociales. Les objectifs de cette mission sont les suivants :

* Cadrage, étude et spécification des besoins fonctionnels et techniques détaillés,
* Elaboration des Termes de Références pour la mise en place d’une plateforme de gestion des handicapés et des cartes handicap,
* Elaboration de cadre organisationnel et assistance à la mise en place,
* Accompagnement et suivi d’exécution du projet, assistance à la réception de la nouvelle plateforme (suivi du processus de développement, recette, réception, déploiement de la nouvelle plateforme jusqu’à la délivrance des nouvelles cartes codes QR).

**RESPONSABILITES ET TACHES DU PRESTATAIRE**

La réalisation de la présente mission se décline en une seule étape. A la date d’attribution du contrat, le prestataire devra mettre à disposition les ressources nécessaires pour mener à bien la mission. Le prestataire peut proposer un calendrier de réalisation qui devra être préalablement approuvé par le comité de pilotage.

Cette mission englobe en particulier les activités suivantes :

* Identifier les besoins du ministère des affaires sociales par rapport au processus de digitalisation des cartes handicap et ce à travers des entrevues avec le staff concerné du ministère ;
* Identifier les besoins et les difficultés rencontrées par les personnes handicapées (différents types de handicap) dans le processus d’obtention des cartes de handicap à travers des entretiens avec des Organisations de Personnes Handicapées ;
* Effectuer un diagnostic général sur le processus de l’octroi des cartes de handicap (les modalités de préparation et octroi des cartes handicap) et l’acheminement fonctionnel (étapes fonctionnelles de la création à l’octroi des cartes de handicap) à travers des entrevues avec le staff concerné du ministère au niveau central et de ses services déconcentrés au niveau régional et local
* L’élaboration des spécifications fonctionnelles et techniques détaillées de la future plateforme d’enregistrement des détenteurs de cartes handicap, y compris la dématérialisation des cartes handicap
* La rédaction des termes de références pour le recrutement d’un prestataire de service en charge du développement de la nouvelle plateforme et de la dématérialisation des cartes handicap
* Appuyer le ministère et l’équipe du projet IDMEJ dans la phase de dépouillement des offres et contractualisation
* Participer à 4 réunions du groupe de travail national (3 heures pour chaque réunion) pendant la période de sa mission.
* Assurer l’accompagnement et le suivi de la mise en œuvre des solutions proposées par le prestataire de service, et ce, en se référant aux exigences mentionnées dans les termes de références et s’assurer que la solution soit adaptée aux besoins du ministère ;
* Assister le ministère dans la préparation aux tests de la solution : élaboration du cahier des recettes, tests et réception, validation de livrables.
* Pilotage de la prestation en suivant son avancement et en rapportant à l’équipe projet IDMEJ- HI, afin de respecter les engagements en termes de contenu/qualité, coûts et délais

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Livrables | Description | Echéance |
| D1 | Rapport de diagnostic et d’évaluation des besoins. **(5 HJ)** | Mars 2023 |
| D2 | Termes de références en y incluant les spécifications fonctionnels/techniques détaillés de la plateforme (front office, back office, administration, gestion et délivrance des cartes handicap, dématérialisation des cartes handicap), les exigences en termes de cabinet, les références, les profils requis, etc**. (30 HJ)** | Avril 2023 |
| D3 | 3 rapports de suivi des activités du prestataire contractualisé pour la digitalisation du processus renfermant les tableaux de bord actualisés de suivi des indicateurs de mise en œuvre et des fiches d’interventions validées et signées par les responsables du MAS et HI. (10 HJ) | Novembre 2023 (Fin de la mission) |

**LIVRABLES ET CHRONOGRAMME PREVISIONNEL**

En exécutant cette mission, le prestataire devra produire obligatoirement les livrables qui sont décrits dans le tableau suivant :

Ces livrables doivent être soumis à HI, en temps opportun et en respectant le planning prévisionnel établi et ce pour validation par les deux comités :

- Groupe de travail IDMEJ/MAS - « QR Code Cards»

- Comité technique du projet IDMEJ.

**ETAPES ET DELAI D’EXECUTION :**

La prestation, objet du présent contrat, doit être assurée impérativement dans un délai n’excédant pas les 10 mois à partir de la date de signature de contrat (idéalement de Février 2023 à Novembre 2023).

* Date de début de la mission : date de la signature du contrat
* Durée de la mission : 10 mois à compter de la date de signature de contrat (idéalement de Février 2023 à Novembre 2023)
* Nombre total de jours ouvrables de mobilisation : 45 jours/ouvrables à répartir sur l’ensemble des 10 mois.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Étape** | **Délai d’exécution maximal** | **Budget en jours hommes** |
| Prestation de service pour le projet IDMEJ – HI : Enregistrement, identification et suivi efficace et inclusif des personnes handicapées et la délivrance, gestion des cartes de handicap à codes QR | 10 mois | 45JH |

Les honoraires journaliers (coût homme/jour ouvrable) sont réputés comprendre tous les frais nécessaires à la bonne exécution de la mission.

Les montants proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables pendant les délais contractuels d'exécution du service et ne pourront varier sur aucun point.

Les honoraires journaliers doivent être présentés en dinars tunisiens en hors TVA.

**PROFIL ET QUALIFICATIONS REQUISES**

Le présent appel d’offres s’adresse aux prestataires de services présentant des compétences confirmées dans le domaine des systèmes d’information ayant opéré des missions de schéma directeur et d’assistance technique et ce, durant les 5 dernières années.

## *Références Exigence minimales :*

Les soumissionnaires participants au présent appel d’offres doivent avoir des références dans la fourniture de prestations de service et de conseil dans le domaine des systèmes d’information et en particulier dans le domaine cité en objet des présents termes de références.

A cet effet, le soumissionnaire doit présenter 04 références pour la réalisation de missions similaires durant les 5 dernières années (à partir de l’année 2018).

|  |  |
| --- | --- |
| **Références** | **Nombre minimal** |
| Références pour la réalisation de missions similaires durant les 5 dernières années | 4 |

Le soumissionnaire doit présenter les justificatifs en copies conformes (PV de réception, attestation de bonne exécution ou de références) de toutes les références et préciser, pour chaque référence, le client et son pays d’origine ainsi que l’objet et la date de la mission réalisée.

***Critères d’éligibilité :***

1. Avoir une bonne connaissance de la thématique du handicap (cadre national et international)
2. Avoir une expérience avérée en systèmes informatiques notamment en développement des applications WEB, système du code QR
3. Maîtrise des normes et des standards les plus récents dans le domaine
4. Maîtrise des normes de modélisation de processus,
5. Maitrise des technologies des tests et validation
6. Maîtrise des technologies de développement,
7. Maîtrise des normes d’architecture et urbanisation des systèmes d’informations et de la gestion des Bases de données
8. Justifiant d’une expérience d’au moins 5 ans dans l’assistance technique pour le développement des systèmes informatiques complexes
9. Créativité et innovation pour trouver de nouvelles solutions.
10. Comprendre les contraintes du projet IDMEJ (délais, budget, attentes).
11. Références dans des projets similaires
12. Maitrise à l’écrit et à l’oral, de la langue arabe et française. L’anglais est un atout

***NB : il est formellement interdit aux soumissionnaires de faire appel à des sous-traitants.***

Les qualifications citées ci-dessus doivent être dûment justifiées par les documents nécessaires (diplôme, lettre de mission, attestation projet, PV de réception, attestation d’achèvement de missions et certifications…).

***Les documents relatifs à l’appel à candidature et toute correspondance échangée entre le prestataire et Handicap International doivent être élaborés en français ou en anglais***

**PROCESSUS D’EVALUATION & DE SELECTION**

Les soumissionnaires seront évalués au regard des procédures de HI et sur la base de leur qualification seulement.

Un comité de sélection examinera les soumissions et leur éligibilité sur la base des termes de référence et les évaluera selon les critères suivants :

* Critères de qualité (70%), dont : Expertise dans un domaine similaire (pertinence de la méthodologie proposée, l’expérience et l’expertise technique du prestataire dans des mandats similaires, projets similaires, réalisations fonctionnelles, la méthodologie de travail et l’échéancier de réalisation)
* Offre financières (30%)

|  |  |
| --- | --- |
| Critères d’évaluation des candidatures | Points |
| Méthodologie d’intervention :   * Maitrise & compréhension des TDRs et de la mission * Pertinence de la méthodologie proposée et l’échéancier de la réalisation (chronogramme répond aux exigences des TDRs) | **30** |
| Profil du prestataire/expert :   * Pertinence du parcours et de l’expérience professionnelle (CV) * Expertise technique en matière de systèmes informatiques et dans des mandats similaires (Références de missions de schéma directeur et d’assistance technique au moins depuis 2018.) | **40** |
| Offre financière | **30** |
| Total | **100** |

**Composition du dossier de candidature :**

Le dossier doit être rédigé en français ou en anglais et inclure les documents suivants :

* Une offre technique comprenant les documents suivants :
  + Une note de compréhension des termes de référence : plan d’action détaillé, méthodologie de travail et l’échéancier de réalisation
  + Le CV de celui qui va conduire la mission mettant en exergue les qualifications et les expériences similaires avec les pièces justificatives des attestations et expériences requises
  + Les références des missions similaires effectuées par le soumissionnaire ;
* Une offre financière en Dinars Tunisien et en Hors Taxes.

***Le non-respect des exigences mentionnées ci-dessus entrainera le rejet de la demande.***

**GESTION DE LA MISSION :**

Le prestataire travaillera sous la supervision des responsables de l’équipe de IDMEJ-HI en coordination avec l’équipe du Ministère des Affaires Sociales (MAS) qui seront les responsables de :

* + Se prononcer sur les propositions présentées,
  + Procéder à l’évaluation de l’état d’avancement du projet,
  + Valider l’ensemble des livrables,
  + L’approbation de la fin d’exécution d’une étape du projet n’est prononcée qu’après exécution correcte des tâches demandées.

**Dépôt des candidatures**

Le dossier de candidature doit être envoyé par mail à l’adresse suivante [appel-offres@tunisie.hi.org](mailto:appel-offres@tunisie.hi.org)

**Au plus tard le 22/02/2023 à 23h59.** Objet de l’émail **« Appel à candidature-expert tech-IDMEJ »**

Handicap International est engagée pour la protection des droits et s’oppose à toutes les formes d’exploitation, d’abus ou de corruption. Le(s) prestatire(s) sélectionnée(s) s’engage(nt) à signer et respecter les politiques de protection de Handicap International.

Handicap International : Humanité et Inclusion encourage les candidatures des personnes handicapées

***CONFIDENTIALITE***

Le consultant mobilisé a l’obligation de tenir confidentiel tout document et toute information qu’il reçoit dans le cadre de sa mission auprès ainsi que les informations des offres reçues. Il ne peut, en aucun cas ni publier ni divulguer les informations reçues de la part de Handicap International.

**NB : *Tout document remis (proposition technique et financière) devra être signé, paraphé, daté et cacheté par le soumissionnaire.***